

## **COMPTE RENDU REUNION DU 02/03/2022 A 20H30**

**Présents** : Mme PROSPER Michèle, M. SAINT GUIRONS Joël, Mme MALLET Martine, M. POCHEZ Jean-Yves, Mme DUSSEAU Frédérique, M. MAMIQUE Florent, M. DARRICARRERE Olivier, M. DUPAYA Frédéric, Mme DUCAMP Delphine, Mme POUTOIRE Nathalie et M. Olivier LABE.

**Absent(e)s excusé(e)s** : M. Eric LABEDADE et M. Eric SENTUCQ

Mme le Maire, Michèle PROSPER, désigne Florent MAMIQUE, secrétaire de séance.

### **1- Approbation et signature du CR du 12/01/2022 :**

Mme le Maire demande s'il y a des remarques à formuler concernant le compte-rendu de la séance du 12.01.2022.

Aucune n'est formulée.

Il est procédé au vote.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

### **2- Compte de Gestion 2021 :**

#### **Délibération D2022-06 : Examen et vote du Compte de Gestion 2021 - Commune**

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le receveur municipal à la clôture de l'exercice. (voir ANNEXE Etat II-1 et II-2)

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote du Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

Après exposé du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- Vote, à 10 voix « Pour », 0 voix « Contre » et 1 Abstention, le compte de gestion 2021, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice ;
- Déclare que le compte de gestion de la commune dressé pour l'exercice 2021 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

#### **Délibération D2022-07 : Examen et vote du Compte de Gestion 2021 - lotissement des Palombes**

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le receveur municipal à la clôture de l'exercice. (voir ANNEXE Etat II-1 et II-2)

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au vote du Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

Après exposé du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- Vote, à 11 voix « Pour », 0 voix « Contre » et 0 Abstention, le compte de gestion 2021, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice ;
- Déclare que le compte de gestion du lotissement des Palombes dressé pour l'exercice 2021 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

### **3- Compte Administratif 2021 :**

#### **Délibération D2022-08 : Vote du Compte Administratif 2021 Commune**

Jean-Yves POCHEZ, Adjoint au Maire, présente au Conseil Municipal l'exécution du Budget principal de la Commune de Carcarès-Sainte-Croix.

Le Compte Administratif se solde comme suit :

Investissement

Dépenses	Prévu :	301 200,00
	Réalisé :	214 007,96
	Reste à réaliser :	27 521,50

Recettes	Prévu :	301 200,00
	Réalisé :	215 581,40
	Reste à réaliser :	68 450,30

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	478 254,95
	Réalisé :	380 120,82
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	478 254,95
	Réalisé :	552 817,52
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	12 573,44
Fonctionnement :	172 696,70
Résultat global :	174 270,14

Le Maire se retire au moment du vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à 10 voix « Pour », 0 voix « Contre » et 1 Abs-tention, le compte administratif 2021 de la commune.

**Délibération D2022-09 : Vote du Compte Administratif 2021 – lotissement des Palombes**

Jean-Yves POCHEZ, Adjoint au Maire, présente au Conseil Municipal l'exécution du Budget principal de la Commune de Carcarès-Sainte-Croix.

Le Compte Administratif se solde comme suit :

Investissement

Dépenses	Prévu :	00,00
	Réalisé :	00,00
	Reste à réaliser :	00,00

Recettes	Prévu :	00,00
	Réalisé :	00,00
	Reste à réaliser :	00,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	00,00
	Réalisé :	00,00
	Reste à réaliser :	00,00

Recettes	Prévu :	00,00
	Réalisé :	00,00
	Reste à réaliser :	00,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	00,00
Fonctionnement :	00,00
Résultat global :	00,00

Le Maire se retire au moment du vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à 10 voix « Pour », 0 voix « Contre » et 1 Abs-tention, le compte administratif 2021 du lotissement des Palombes.

#### **4- Informations diverses :**

- SIVU ACG Adour Midouze : point rentrée scolaire 2022-2023

Effectif : 102 enfants à la rentrée

Vote conseil d'école

Courrier envoyé au Directeur SDEN pour demander la dérogation de passer à 4jours.

Tarifs des centres de loisirs :

Tartas : 16€ la journée et 10€ la 1/2 journée

Meilhan : 11€ la journée et 5.50€ la 1/2 journée

Madame le Maire remercie les agents pour leurs disponibilités et leurs implications avec tous les changements qu'il y a eu.

Madame le Maire remercie également les bénévoles de la bibliothèque.

Les horaires d'ouverture de la bibliothèque sont : vendredi 15h30 – 17h30 et samedi 10h00 – 12h00.

- Fibre optique : une trentaine de courrier concernant l'élagage à prévoir ont été envoyés aux propriétaires.

Fossés à rendre en état de propreté et arrêté de circulation à demander

Il manque des coupons réponses suite à l'envoi des courriers d'élagage.

Certains propriétaires réalisent les travaux sans faire de demande d'arrêté de circulation.

Par ailleurs, il faut nettoyer les fossés et les bords des routes après les travaux.

- Commission Environnement, ruralité et traditions : Point fait par Frédérique DUSSEAU suite aux dernières réunions.

19 mars 2022 : visite chez M. Carrasco à « Le Rucher » sur inscription de 10h à 12h.

Jeudi 24 mars 2022 : atelier numérique à 15h.

2 avril 2022 : spectacle burlesque + danse à 20h30.

En avril, réalisation de semis à la jachère au Sourbé.

Il y aura un atelier recyclage organisé par le secours catholique.

- Point travaux communaux et commission des travaux CCPT : fait par Joël SAINT-GUIRONS

- coupe de bois de chêne à Sainte-Croix pour vente à 30€ le stère (sans livraison)

- création d'un passage busé à Lalande pour évacuation du bois

- dessouchage en dessous de l'école : Alliance a fini de couper les acacias derrière l'école

- élagage en bordure de parcelles communales pour le déploiement de la fibre

- ONF, devis travaux année 2022 reçus. Il faudra prévoir environ 6 500€ TTC au BP2022 pour la plantation derrière la SMI (prévue cette année) et le dépressage devant la SMI (sera fait rapidement).

- La CCPT va refaire la côte du Claous, refaire le trottoir rue des Tilleuls en face de chez M. et Mme MALLET et le trottoir Sourbé. De plus, une allée pour les enfants a été faite au Sourbé.

- Photovoltaïques : les travaux de nettoyage des terrains ont été confiés à l'entreprise Alliance. Le travail a été fait pour un montant de 2673.00€ mais Engie doit rembourser cette dépense.

- Point travaux bâtiments : fait par Jean-Yves POCHEZ

- devis pour travaux de conformité électrique reçus

\*remplacement tubes mairie, entreprise Goyer 1 010,16 €

\*remplacement tubes Grange, entreprise Goyer 998,24 €

\*remplacement tubes Foyer des Jeunes, entreprise Goyer 4 591,20 €

- devis reçu pour le changement des radiateurs électriques vétustes de la maison Canton par des radiateurs électrique rayonnants, entreprise Goyer 2 601,12 €
- étude changement matériel cuisines du Foyer des Jeunes. Il a été décidé de ne changer que des tables en inox (par 2 tables de 1,20m et 1 table de 2,40m) et d'investir dans une étuve.
- entrée du bâtiment ancienne école réalisés
- dossier DETR demandé pour 2022

- dossier DETR 2022

### **Délibération D2022-10 : DETR 2022**

Considérant la nécessité de procéder aux travaux de réhabilitation du matériel de cuisson de la cuisine du Foyer des jeunes, Madame le Maire présente au Conseil Municipal les devis reçus des sociétés SCOP ESCRIBA et SARL THEUX.

- Remplacement matériel de cuisson (tables inox, étuve, congélateur)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de retenir le devis de l'entreprise SCOP ESCRIBA pour un montant TOTAL de 3 632,49€ HT soit 4358,99€ TTC, composé comme suit :

HT 1195,44 € (remplacement tables inox), TVA 20% 239,09 € ; TTC 1434,53 €

HT 2 437,05 € (achat étuve) TVA 20% 487,41 € ; TTC 2924,46 €

- de retenir le devis de l'entreprise SARL THEUX pour un montant TOTAL de 597,50€ HT soit 717,00€ TTC, composé comme suit :

HT 597,50€ (remplacement congélateur), TVA 20% 119,50€ ; TTC 717,00€

- de solliciter la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour la réalisation de ces travaux selon le plan de financement prévisionnel ci-après :

Dépenses HT relatives aux travaux de réhabilitation du matériel de cuisson de la cuisine du Foyer des Jeunes :

Article 21312/op. 1902 : 4 229,99 €

- DETR : (40% de 4 229,99 € HT) 1 692,00 €

- Part de la commune de Carcarès-Ste-Croix (fonds libre) 2 537,99 €

- d'autoriser Madame le Maire à solliciter la DETR relative au financement d'une partie de la dépense.

- d'autoriser Mme le Maire à signer et à effectuer toutes les formalités inhérentes à cette opération.

- CDG courriers de proposition de diverses prestations :

- Convention service remplacement

- Convention EvRP (document unique)

- Groupement de commande gestion technique des ERP (Etablissements Recevant du Public).

Les membres du Conseil autorisent Mme le Maire à signer les conventions pour les services remplacement et EvRP (Evaluation des Risques Professionnels) mais ils ne souhaitent pas donner suite à la proposition de groupement de commande pour la gestion technique des ERP.

- Repas du 3<sup>e</sup> âge : il sera organisé au foyer des jeunes le samedi 26 mars 2022 à midi pour les seniors de la commune (62 ans et plus). Pass vaccinal obligatoire.

- La Fédération de chasse demande que les battues soient affichées sur Panneau Pocket.

- Sophie DUCHER, animatrice en agriculture paysanne requière le prêt d'une salle. Il est décidé de lui prêter la grange.

Fin de la séance à 23h30.

Michèle PROSPER	Joël SAINT-GUIRONS	Martine MALLET	Jean-Yves POCHEZ	Florent MAMIQUE
Frédéric DUPAYA	Delphine DUCAMP	<del>Eric LABEDADE</del>	Nathalie POUTOIRE	Olivier LABE
Frédérique DUSSEAU	<del>Eric SENTUCQ</del>	Olivier DARRICARRERE		